



Devenir mécène, c'est soutenir les projets du CHOR et de l'EPSMR



—— Sommaire

1. QUI SOMMES-NOUS ?
2. LE MÉCÉNAT, QU'EST-CE QUE C'EST ?
3. QUELLE EST LA PROPOSITION DE VALEUR ?
4. QUELS PROJETS A VENIR ?
5. NOUS CONTACTER

1. QUI SOMMES-NOUS ?

Genèse

L'hôpital est un lieu de vie où la personne accueillie à des habitudes de vie, des croyances, un entourage familial ou amical, des activités, une culture, une autonomie et un environnement. Si bien que l'acte de soin est un engagement fort dans toute sa dimension une attention est portée sur l'usager en tant que personne, dans sa globalité, mais aussi un respect de son libre-arbitre, dans la limite de ses devoirs et ses droits.

Si bien que le CHOR et l'EPSMR ont au cœur de leur **Projet d'Établissements Hospitalier** (document de référence du projet médical et politique générale) un pan de travail dédié aux usagers. Le PE 2022-2026 est une priorité affichée du développement socio-culturel comme montre les 4 grands axes relatifs au projet des usagers :



	Axe 1	Axe 2	Axe 3	Axe 4
Actions retenues	Avoir une maison des usagers (2022)	Adapter l'accueil et la prise en charge des usagers et particulièrement des PMR	Améliorer le site extérieur dans un esprit de convivialité et en compte usager	Créer une cellule de programmation artistique Culture - Hôpital
	Journées thématiques de santé et informations aux usagers (2023)	Rendre possible la lecture de livret d'accueil via un podcast (2024)	Adapter le mobilier aux besoins des usagers (ergonomie)	Aménager des espaces dédiées à la culture (2023-2025) (lieu d'accueil de spectacles, de résidences d'artistes)
	Améliorer la convivialité et l'acoustique des salons de médiations, et des salons des familles (2024-2026)	Décliner les livrets d'accueil en support ludique (2022-2024)	Améliorer l'hôtellerie et le confort des chambres	Faire de la culture un levier de prévention

C'est pourquoi le mécénat s'inscrit comme un moyen de réduire les conséquences du « mal-vivre » en soutenant les projets coconstruits avec le tissu associatif, entrepreneurial, les usagers et les institutions publiques. Ainsi, ces réalisations retenues dans le PEH, tout comme les expérimentations solidaires proposées par les acteurs du territoire, répondent à une unique orientation : **l'intérêt général**, dans le secteur de **la santé**.

2. LE MÉCÉNAT, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le mécénat est une démarche de soutien de la part d'un bénéficiaire à une personne pour l'exercice d'activités présentant un **intérêt général**. Il est offert par le mécène sans contrepartie directe. Le mécénat peut se faire sous **trois formes** :

1) un don financier : don d'argent

2) en nature : mise à disposition de biens (salle, matériel, fournitures, denrées, etc.).

3) un don de compétences : mise à disposition d'un salarié sur son temps de travail.

Qui peut devenir mécène ?

1) **un particulier** (personne privée);

2) **une entreprise**, quel que soit sa taille et son domaine d'activité ;

3) **un organisme à but non lucratif** (association, fondation, etc.).

Pourquoi devenir mécène ?

Devenir mécène dans le secteur hospitalier, c'est avant tout un **engagement sociétal en faveur de la santé**. Égayer le quotidien des patients, des familles, des proches des soignés, du personnel de l'hôpital en permettant des interventions artistiques, culturelles, sportives, thérapeutiques est une priorité pour le CHOR et l'EPSMR. Associer le monde civil et par conséquent les citoyens aux choix et orientations de projet permet l'émergence de projets innovants.

Être mécène **c'est œuvrer pour la qualité de vie des Réunionnais**. La prévention des maladies graves, le réconfort des proches des patients, la lutte contre les stigmatisations du handicap, les sévices faites aux femmes, la maltraitance infantile, les troubles mentaux juvéniles, la précarité des personnes en décrochage social, sont autant de maux que de causes à combattre.

Enfin, le mécénat permet de **bénéficier d'un avantage fiscal avec une réduction de 66% du montant du don pour les particuliers, et 60% du montant du don pour les entreprises**.

Quels sont les objectifs du mécénat ?

- 1) L'amélioration de l'environnement hospitalier (**décoration, de design hospitalier, d'humanisation des locaux**),
- 2) L'amélioration de la **qualité de vie des patients** et des résidents notamment au travers de **projets culturels**,
- 3) L'amélioration des **conditions de travail** et des **formations** du personnel du CHOR et de l'EPSMR,
- 4) Le développement de **l'offre de soins et de recherche**.

3. QUELLE EST LA PROPOSITION DE VALEUR ?

Aider un personnel en tension et un public en difficulté :



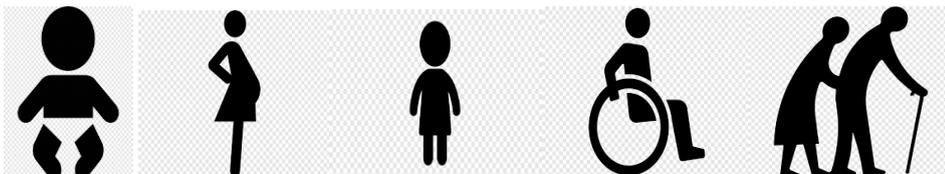
Personnel : 1202 non-médicaux et 178 médicaux
2089 naissances
55 832 passages aux urgences (personnes)
110 852 journées d'hospitalisation
3.7 jours de durée moyen de séjour



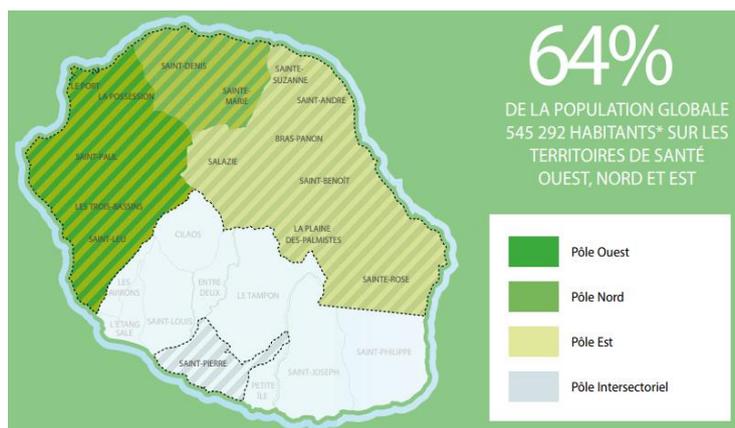
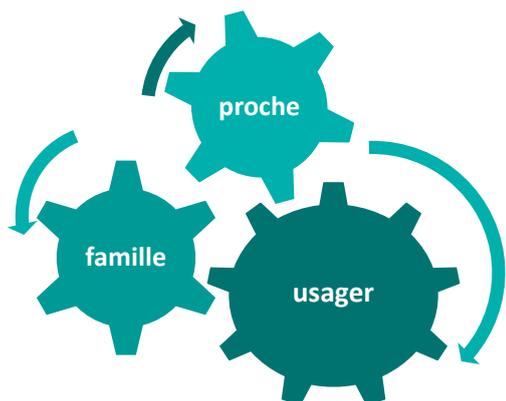
Personnel : 1064 non-médicaux et 128 médicaux
20 131 patients consultés
67 114 journées d'hospitalisation à temps complet
15 408 journées d'hospitalisation de jour
24 jours de durée moyen de séjour

*données 2022

Aider toute type de personnes :



Aider des Réunionnais et résidents de La Réunion



Sensibiliser la population autour de grandes causes

Présence du Fonds de dotation aux Événements ponctuels :

Journée de la contraception, Journée du cœur (insuffisance cardiaque), Journée de l'allaitement, Journée Sport et Santé – Mairie de Saint-Paul, Journée internationale épilepsie, Journée mondiale des hépatites, Stand d'information « mon espace santé », Journée d'étude infirmière en santé mentale, Colloque et focus sur la santé mentale, La journée internationale de la danse – Bras Fusil.

Réalisation d'événements comme :

Salon Run santé – NORDEV – Saint Denis, Journée Réunionnaise de Santé Mentale JRSM – Saint-Leu, Journée Internationale de Prévention du Suicide.

Travailler avec les acteurs locaux

Développement de partenariats culturels, associatifs, entrepreneurs :

Concert caritatif, kabar, gala de charité, spectacle, participation aux ateliers de sensibilisation comme intervenant, exposition/vernissage.

Mise en place d'expérimentations : (micro activité, de formation, d'ateliers avec les membres-bienfaiteur) proposés par les membres à nos publics.

Événements choisis par les membres fondateurs (à définir).

Proposer des découvertes du secteur médical aux acteurs locaux

Partage d'expériences des institutions CHOR-EPSMR avec la société civile

Visite des unités de santé mentale, et médecine générale

Participation aux ateliers culturels FONKER proposés par les deux hôpitaux

Invitations aux colloques et formations éligibles au public professionnel

4. QUELS PROJETS A VENIR ?

Plusieurs projets, financés par le mécénat direct existent pour l'instant au CHOR et à l'EPSMR, et seront portés par le *Fonds de dotation*.

Ateliers musicaux pour les patients de l'EPSMR



Intervention « Maloya » animée par l'Ecole Artistique Intercommunale, en mai 2022.

Echange entre artistes et patients en chambre au CHOR



« Tête-à-tête poétique » proposé par l'association Sautes Frontières Artistik, en décembre 2022.

Concert pour les patients du CHOR



Concert musical pour les enfants hospitalisés au CHOR, cofinancé par la région Réunion, la DAC OI/ARS et le CHOR, en octobre 2021.

Ateliers de danse à l'EPSMR



Représentation finale en juillet 2022, après plusieurs sessions animées par la compagnie « Qu'avez-vous fait de ma bonté ? ».

Ateliers d'écriture pour les patients et les soignants de l'EPSMR



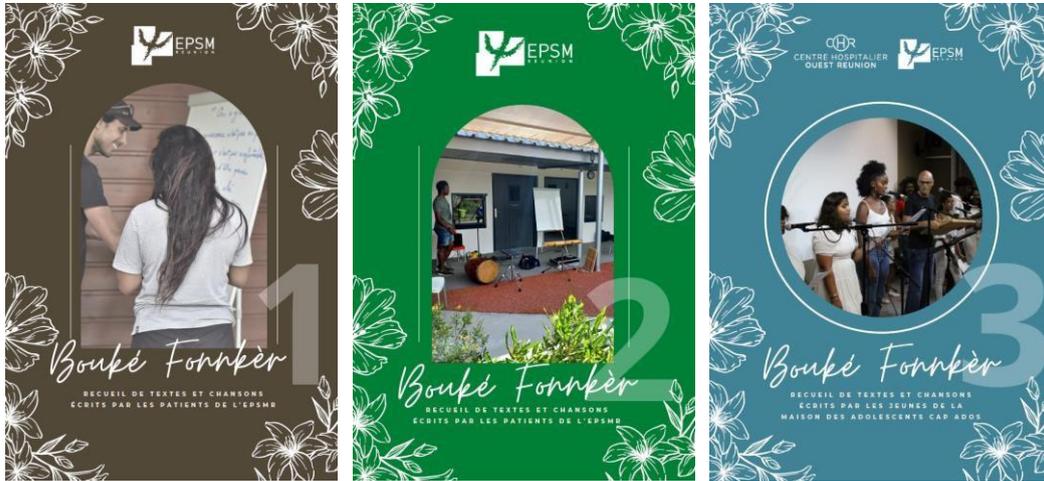
Restitution théâtrale des ateliers d'écriture menés par Niko Garo en septembre 2022.

Réalisation d'œuvres décoratives à l'EPSMR



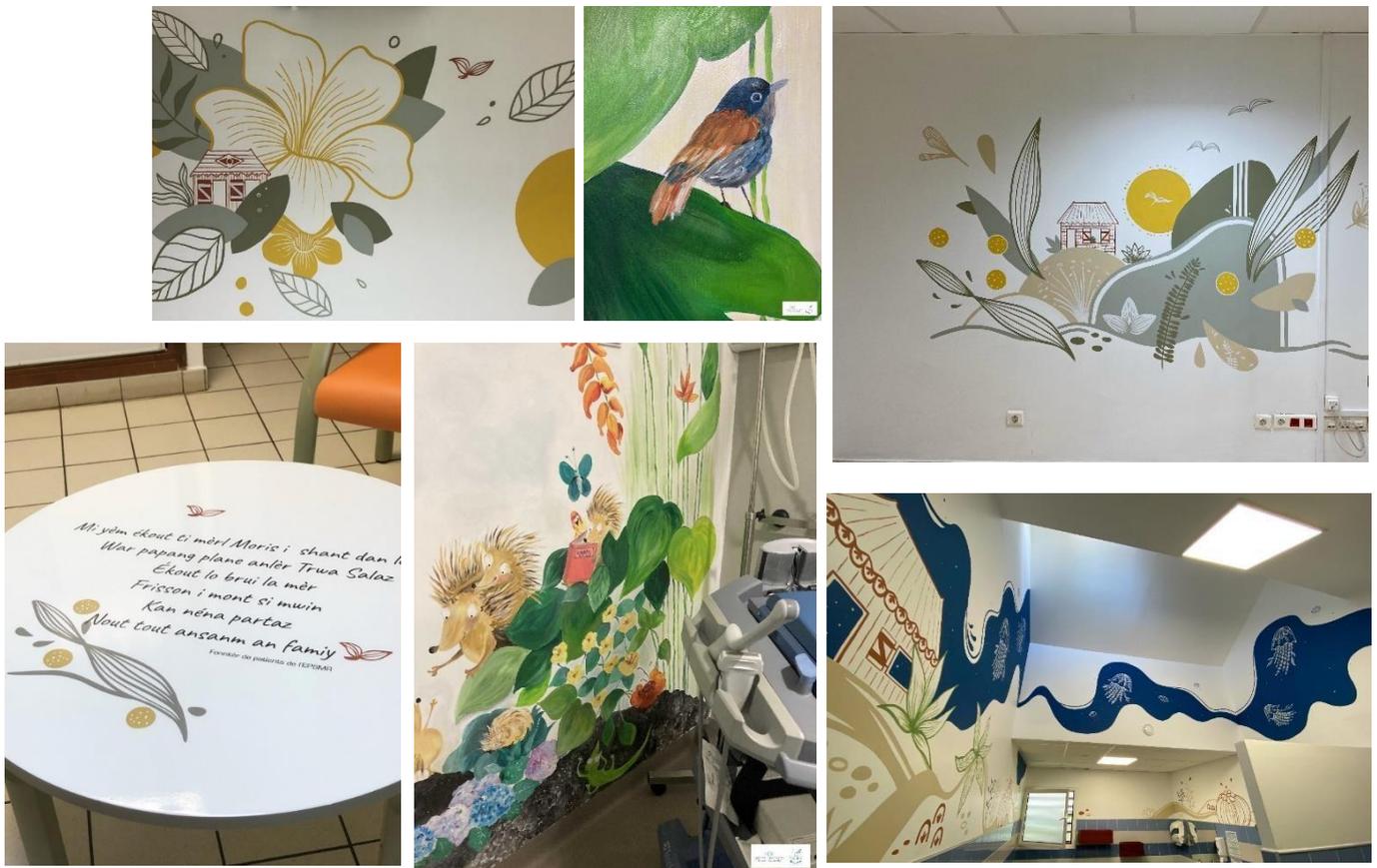
Fresque sur les murs extérieurs de l'unité Vanille à l'EPSMR, peinte en 2022.

Chaque action culturelle au CHOR et à l'EPSMR fait l'objet d'une valorisation et d'un livrable tangible qui restera avec le temps (livrets, vidéo, audio, reportage photos, etc.).



Exemple de recueil de textes – ateliers d'écriture

Exemple de projets de re-décoration de nos unités



5. NOUS CONTACTER

Vous souhaitez obtenir davantage d'informations ou échanger sur les modalités du mécénat ?

Contactez-nous :

- σ Par mail : mecenat@pso.re
- σ Par téléphone : 06 93 11 49 05
- σ Par courrier :
Centre Hospitalier Ouest Réunion
5 impasse Plaine Chabrier
Le grand pourpier sud
97 460 SAINT-PAUL

